



Compte Rendu de la Réunion CODEP du 20 Avril 2022 à 18 h

Lieu : Maison des Sports à MENDE

Le Président ouvre la séance devant les 11 représentants des 6 clubs lozériens, qu'il remercie de leur présence :

- Pour le Cyclo Club Mendois : Alain GRANIER, Jacques MINET, Jean michel CAYROCHE
- Pour le Cyclo-club Marvejolais : Jean Louis BRUEL , Josette CASTAREDE, Jean-Marc BRINGER
- Pour le Mont-Lozère Vélo : Gérard COGNET.
- Pour les Cyclos du Malpas : Janine CASTAN, Dominique DARDE , Michel MALZAC
- Pour les Cyclos de haute Lozère : André DURAND
- Pour les Cyclos du Mont-Lozère Vélo : Gérard COGNET (en visio et au tel)

Absents excusés : Françoise CAMEL (MARVEJOLS) Hervé TEISSEDE (Mende), Serge POUJOL et DAUDE Jean Claude(Le Massegros)

- Retour sur le CR de la dernière réunion

Un rapide survol du CR de la dernière réunion est effectué, certains points sont à nouveau à l'ordre du jour et seront développés à la suite, d'autres non, de ce fait ils sont évoqués en début de réunion :

1. L'an dernier, Toutes à Toulouse a été l'occasion d'une belle promotion pour le vélo féminin, y compris pour notre petit département ou sept Lozériennes nous ont brillamment représenté ; toutes à Paris se profile pour 2024, il serait dommage de ne pas profiter de la dynamique de 2021 pour faire une petite animation cyclo-Départementale avec cette finalité. Un appel est lancé aux féminines pour qu'elles nous proposent une animation auquel leurs collègues masculins ne manqueront pas de donner la main !

Josette CASTAREDE demande à ce que les présidents de club lui transmette les Noms et Email de leurs licenciées, d'après elle , '*Toutes et tous à vélo Paris 2024*' est toujours d'actualité ; par contre, l'acceptation des hommes dans la manifestation est toujours en cours de discussion et d'après Josette chaque CODEP décidera finalement de leur participation ou pas.

2. Pas d'éléments nouveaux en ce qui concerne une éventuelle reconnaissance de l'étape du Tour de France - St Etienne Mende, Alain ne sera pas en mesure de l'organiser.
3. Rassemblement inter-clubs pour sortie VTT, la première randonnée devait se dérouler le 23/04 à la Canourgue, elle a été reportée. L'objectif d'expérimenter une sortie VTT, inter-clubs est maintenue.

- Inscriptions Séjour CODEP 2022 Vassieux en Vercors

Les inscriptions allant bon train il s'avère qu'aujourd'hui 68 personnes se sont inscrites au séjour Codep et bien que le quota (60) ait été dépassé, aucune inscription n'a été refusée ; il est même surprenant de constater qu'à l'exception du Club de Villefort, tous les clubs ont pratiquement une représentation identique d'une douzaine de leurs membres.

Concernant l'organisation du séjour 2023 par nos collègues du Masegros, Serge POUJOL nous fait savoir que les démarches pour choisir la prochaine destination sont bien avancées ; tout laisse penser qu'il se déroulera à VOGUE (Ardèche) auprès d'un établissement bien connu (et reconnu)des cyclos Lozériens.

- Point sur les assurances des non licenciés participants aux randonnées.

Un compte rendu relatif à la participation des non licenciés aux activités de nos clubs a été adressé à tous les membres du bureau Codep le 22/03/2022 mais il s'avère incomplet et certaines directives méritent plus d'éclaircissements;

En effet, après avoir obtenu des renseignements complémentaires de la Fédération et plutôt que d'en faire ici une analyse rébarbative, le secrétaire vous fera parvenir un compte rendu rectificatif de ces mesures.

Toutefois, il est bon de rappeler que les clubs sont dans l'obligation d'assurer toute personne qui participe à nos activités et bien sûr les non licenciés ; l'option A étant la plus importante et la plus utilisée puisqu'elle permet d'accueillir ces personnes pour 3 sorties maximum à l'occasion des sorties du club.

Cela dit, il existe d'autres options plus spécifiques : A pré accueil , A estivants , Option B , B+ et hors calendrier qui nécessitent pour certaines des Conventions particulières ; justement c'est à propos de ces conventions que le précédent compte rendu est incomplet et réclame des rectifications.

Mais au final et quel que soit les options souscrites il faudra bien préciser aux non licenciés qu'ils ne seront couverts qu'en responsabilité civile (dégâts causés à autrui) ;

-Labellisation territoire Vélo en Lozère

Une réunion s'est tenue, le 20 avril, avec le groupe de travail du Comité Départemental du Tourisme et les représentants de la fédération à propos de la labellisation « territoire vélo », labellisation pour laquelle le département de la Lozère a obtenu le label. Jean-Michel CAYROCHE et Gérard COGNET représentaient le CODEP48ffvélo à cette réunion.

Le groupe de travail doit compléter le maillage des circuits route, présenter des circuits adaptés à la pratique du Gravel dont la pratique est en plein développement et faire le point notamment sur la mise en place de parcours en itinérance et sur l'accueil.

En complément à cette réunion, il a été convenu que la fédération ferait une campagne d'information sur les clubs et les randonnées que ceux-ci organisent. Mme SAGNE a demandé un petit descriptif des clubs Lozériens du CODEP48ffvelo, des activités et randonnées qu'ils organisent ainsi que des photos pour une publication à la charge de la fédération.

-préparation réunion du CODEP avec le Conseil départemental de Lozère le 05 Mai.

Le président du CODEP48ffvelo est convoqué le 05 mai au Conseil Départemental, le rendez-vous fait suite à une volonté de la collectivité de conduire une réflexion sur sa politique sportive et sur les programmes qui en découlent. L'entrevue sera également l'occasion, de présenter notre comité, de détailler ses actions et ses projets.

-Cyclo montagnarde Cévennes Gorges du Tarn

Après beaucoup de péripéties, nos amis cévenols voient enfin leur projet se concrétiser avec l'organisation de cette épreuve Nationale tant attendue les 25 et 26 Juin 2022 ; pour l'instant, environ 300 inscriptions sont enregistrées, semble t-il en retrait par rapport à celles de l'an dernier, mais il en arrive encore tous les jours .

À l'approche de l'évènement MONT-LOZERE VELO s'est organisé pour la plupart de ses points de ravitaillement mais a encore besoin de bénévoles pour :

-SAMEDI 25 JUIN

A- de 8H00 à 13H30, à BAGNOLS LES BAINS : 5 à 6 personnes pour assurer les ravitaillements avec certainement une affluence de 11 à 13 h 30.

B- de 14H00 à 17H00, à BLAJOUX : 2 personnes pour récupérer et gérer les sacs des coureurs, car les transporteurs n'ont que le transport dans leur prestation.

C- de 14H00 à 17H00, à SAINTE ENIMIE : 3 personnes pour récupérer et gérer les sacs des coureurs, car les transporteurs n'ont que le transport dans leur prestation.

-DIMANCHE 26 JUIN

D- de 8H00 à 13H30, à PONT DE MONTVERT : 5 à 6 personnes pour assurer les ravitaillements avec certainement une affluence de 11 à 13 h 30.

Jean-Michel, Denis et Josette ont déjà confirmés leurs présences, mais un appel est lancé auprès de tous les licenciés afin d'assurer la réussite de cet événement inédit, d'envergure Nationale de promotion de notre département.

Chaque président de club doit centraliser les volontaires et faire le lien avec Gérard COGNET.

-Dotation eau de Quezac

Le Comité ayant sollicité la même dotation que l'année dernière – une palette de 115 cl représentant 672 grandes bouteilles + une palette de 50 cl soit 2016 petites bouteilles- la nouvelle responsable de la société Mme BOULET a répondu favorablement à notre demande et nous a même accordé une dotation supplémentaire de 300 bouteilles de 115 cl (50 packs) compte tenu de l'organisation exceptionnelle de la Cyclo Montagnarde de Villefort.

Par contre, elle a constaté que la plupart de nos supports de communication, sites , affiches, flyers et autres banderoles n'utilisaient pas le bon logo de la société QUEZAC et demande que tous les clubs veuillent bien respecter cette charte graphique ; un nouveau logo (avec un fond bleu plus soutenu) a été transmis à tous les présidents pour modification de ce logo.

La totalité de la dotation sera mise à notre disposition le mardi 10 Mai sur le parking de l'usine à Molines et devra être récupérée selon le même principe que l'an passé.

-Animations Mont Lozère

Pour l'heure, il semblerait que les animations mises en place l'été dernier ne soient pas toutes reconduites, à l'exception de 2 montées chronométrées ouvertes à toutes les disciplines du vélo ; suite au débat ouvert en cours de réunion, les participants suggèrent à l'organisateur de ne retenir qu'une seule montée à partir du Pont de Montvert ; la date restant à préciser.

- Rapport financier 2022-

Au regard des documents établis et commentés par André, le bilan financier au 19 avril 2022 fait état d'un solde créditeur de 3319, 28 € ; le bilan des comptes de trésorerie (compte courant + livret) fait mention quant à lui d'un solde créditeur de 13 469, 63 € .

Attention, il s'agit d'un bilan provisoire car il va falloir décaisser le 2^{ème} acompte de l'ordre de 2860 € pour le séjour Vercors ; le bon état de la trésorerie permettra cette opération sans avoir à faire appel à une deuxième contribution de la part des participants.

-Sécurité

En l'absence du Délégué, les questions relatives à la Sécurité seront développées lors de notre prochaine réunion.

- Informations et questions diverses :

La Lozère ' Terre de jeux 2024'

- En vue de l'organisation des J.O 2024, le Conseil Départemental et le CDOS de Lozère se sont associés pour organiser notamment le Grand Relais des sportifs de Lozère ; il s'agit d'un challenge consistant à faire relier la Lozère à Paris par des sportifs lozériens de toutes disciplines .
Coup d'envoi le 25 juin 2022.

-Le barnum du Codep est à la disposition des clubs ; il est actuellement détenu par le club de St Chély

-La prochaine réunion sera organisée au cours de l'été, pour principalement finaliser le séjour CODEP dans le VERCORS .

Fin de la réunion à 20 h

Le Secrétaire

Michel MALZAC